

Publié le 21 juillet 2021

Etude La Banque Postale-FNTP : les collectivités locales seront au rendez-vous de la relance en 2021

Publiée le 7 juillet dernier, une étude menée conjointement par La Banque Postale et la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) met en lumière les perspectives encourageantes d'investissement des collectivités territoriales en matière de travaux publics pour les deux prochaines années. Alors qu'environ deux tiers de l'investissement public passent par elles, les collectivités territoriales répondent présentes et confirment leur volonté de poursuivre le développement et la modernisation d'infrastructures à faible empreinte carbone.



Les répercussions nuancées de la crise sanitaire sur les travaux publics

Interrogées par questionnaire, les 289 collectivités territoriales qui ont participé à cette étude ont d'abord tempéré l'effet qu'a eu la crise de la Covid-19 sur les investissements en matière de travaux publics. Malgré une baisse historique de leurs dépenses d'investissement en 2020 (- 7,5 %) et un recul de leur épargne brute d'environ 10 %, **plus de la moitié des collectivités (54 %) ont maintenu leurs projets prioritaires**. Il ressort en effet que **les investissements des collectivités ont davantage été reportés ou diminués qu'annulés**.

Une hausse notable des investissements en 2021

Par ailleurs, après un fort recul en 2020, les investissements des collectivités semblent repartir à la hausse de manière très nette, et ce, quel que soit la strate démographique. Ainsi, **67 % des participants à l'enquête indiquent vouloir augmenter leurs dépenses d'investissement durant l'année 2021.**

L'année 2022, quant à elle, demeure plus incertaine. Les élus locaux sont nombreux à anticiper une stabilisation des investissements qui pourrait ralentir la dynamique de relance récemment enclenchée. **Les départements et les régions, qui entrent tout juste dans un nouveau cycle électoral et qui n'ont pas encore achevé l'élaboration de leurs PPI (plan pluriannuel d'investissement), semblent particulièrement frileux** : seuls 15 % d'entre eux prévoient d'accroître leurs investissements en 2022.

Un recours élevé aux dispositifs du plan de relance et aux prêts verts

Pour être bien comprise, cette augmentation massive des investissements doit être replacée dans le contexte du plan de relance national. Quels que soient la localisation ou l'échelon institutionnel, la plupart des collectivités territoriales ont mobilisé les dispositifs mis en place par le gouvernement. À l'heure où l'année 2021 est déjà à moitié écoulée, **59% d'entre elles déclarent avoir bénéficié de ces aides exceptionnelles.**

À côté des subventions étatiques, **les collectivités territoriales ont aussi eu davantage recours aux prêts verts.** Selon les données de l'enquête, **30 % d'entre elles ont souscrit à ces prêts** qui se définissent par l'affectation à un projet vert, cohérent avec la future taxonomie européenne.

Quelles priorités à l'horizon 2022 ?

Concernant les projections pour 2022, les collectivités territoriales affirment en toute logique vouloir investir dans leurs champs de compétences respectifs. Pour autant, quel que soit l'échelon, **trois thèmes apparaissent comme particulièrement prioritaires pour l'ensemble des collectivités : la voirie, les réseaux numériques et la transition écologique.** L'étude souligne notamment l'omniprésence des projets à vocation environnementale, qu'il s'agisse du traitement des déchets, de la création d'aires de covoiturage, ou encore de l'agrandissement des espaces verts.

Face à des fractures sociales et économiques qui ne cessent de s'accroître, **les collectivités semblent plus que jamais déterminées à investir dans les transitions écologique et numérique pour favoriser la cohésion des territoires et construire un futur désirable pour tous.**

- [Consulter l'étude de La Banque Postale et de la FNTF.](#)

Par Florentin CHAUVIN